

## RETOUR D'EXPÉRIENCES DE TERRAIN

par Fabien **QUÉTIER**<sup>1</sup>

La faune et la flore menacée et les zones humides sont les principaux déclencheurs de la compensation écologique aujourd'hui. Après un rapide rappel du rôle de l'agriculture dans leur état de conservation, les diverses modalités d'intervention des agriculteurs dans la compensation écologique seront présentées. Qu'ils soient exploitants et/ou propriétaires, seuls ou en groupement, les agriculteurs peuvent par exemple intervenir en tant que prestataire de travaux de génie écologique, comme « gestionnaire » ou « opérateur » de mesures compensatoires, ou signer des engagements de long terme sur la vocation écologique de certaines parcelles. Nous aborderons aussi les rôles essentiels d'autres acteurs comme les SAFER, les chambres d'agriculture, les coopératives et autres acteurs de l'aval et de l'amont de la production agricole. L'inscription nécessaire des objectifs de biodiversité des mesures compensatoires dans l'économie agricole des territoires passe aussi par ces instances, dont elle interroge la gouvernance et les objectifs.

Présenter les étapes qui vont de la conception d'un projet d'aménagement jusqu'à la mise en œuvre et au suivi à long terme de mesures destinées à compenser les impacts résiduels de ce projet. Aux diverses étapes, indiquer où les agriculteurs et/ou les propriétaires-exploitants interviennent ou peuvent intervenir (avec des exemples). Conclure quant au fait que le savoir-faire (et les ressources humaines et matérielles) des agriculteurs peut être mobilisé dans le contexte de la restauration de milieux et/ou leur gestion (interventions récurrentes) ... mais qu'il s'agit de mobiliser un savoir-faire lié à l'agriculture extensive (qui se perd progressivement).

---

<sup>1</sup> Ingénieur Agronome et titulaire d'un Doctorat en écologie. Directeur d'études chez Biotope.